

Etude sur la mise en place des Contrats Locaux de Santé

Membres du Réseau Français des Villes-Santé de l'OMS

Septembre-Octobre 2011

Le Réseau Français des Villes-Santé de l'OMS s'est adressé en mai 2011 aux Maires, élus et techniciens des villes membres afin d'attirer leur attention sur l'intérêt pour les collectivités de négocier un Contrat Local de Santé (CLS) avec leur Agence Régionale de Santé, au service de la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

En septembre 2011, les membres du Bureau du Réseau ont établi un état des lieux des projets de Contrats Locaux de Santé parmi les villes adhérentes, par le biais d'un questionnaire en ligne. Nous avons reçu les réponses de 36 villes et EPCI, que nous vous présenterons ci-dessous.



▪ Répartition des projets de CLS par taille de ville

Nombre d'habitants	Votre ville/EPCI a t'il signé un CLS?		
	Oui	Projet en cours	Non
< 50 000		6	3
50 001 < 100 000		5	3
> 100 001	1	12	6
Total	1	23	12

▪ Répartition des projets de CLS par région

Région	Votre ville/EPCI a t'il signé un CLS?		
	Oui	Projet en cours	Non
Alsace		2	
Bourgogne			1
Bretagne		1	3
Centre		3	
Champagne-Ardenne		1	
Corse		1	
Ile de France		1	1
Languedoc Roussillon		2	1
Lorraine		3 ¹	2
Nord Pas de Calais		1	1
PACA	1	1	1
Pays de Loire		1	
Picardie		1	1
Poitou Charente		1	
Réunion		1	
Rhône Alpes		3	1
Total	1	23	12

Fait par le secrétariat du RFVS, le 3/11/2011

¹ En Lorraine, les villes de Nancy et Vandoeuvre lès Nancy précisent que le projet en cours de CLS est piloté par la Communauté Urbaine de Grand Nancy. Les trois réponses « Projet en cours » de Lorraine concernent un seul CLS.

VILLE	Votre ville/EPCI a t'il signé un CLS?	Veuillez résumer ce qui est mis en route	Comment ce CLS se met-il en place, au niveau méthodologique?	Avez-vous d'autres remarques relatives à la mise en place des CLS?
AJACCIO	Projet en cours	Etude de préfiguration menée par la ville d'Ajaccio 2 réunions de travail "méthodologie du cls" ARS de Corse/Ville ASV : contributions de la ville d'Ajaccio (mise à disposition du diagnostic santé de la ville et du document de programmation locale de santé : PLS de la ville d'Ajaccio). Articulation avec le plan stratégique de prévention santé.	CLS territoire commune	Pas de réponse
AMIENS	Non	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse
ANGERS	Projet en cours	Il s'agit d'un contrat local de santé en santé mentale. Une convention a été signée entre la ville et l'ARS pour un diagnostic territorial partagé préalable à la signature d'un CLS sur la base d'objectifs opérationnels et d'un plan d'actions. L'appel d'offre pour le recrutement d'un prestataire a été lancé par l'Etat et est clos depuis le 15 septembre.	Pas de réponse	Pas de réponse
AUBAGNE	Non	Pas de réponse	Pas de réponse	Nous nous questionnons quant à l'opportunité de mettre en place un CLS. Nous en avons parlé à des représentants de l'ARS qui ne semblent pas nous encourager à rentrer dans ce type de démarche. Actuellement la ville d'Aubagne bénéficie d'un ASV. Peut-être que ces 2 dispositifs pourraient se superposer??? ou sont-ils concurrents???
BLOIS	Projet en cours	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse
BOULOGNE-BILLANCOURT	Non	Pas de réponse	Pas de réponse	A Boulogne (92100) j'ai essayé d'en obtenir un. L'ARS m'a répondu que notre ville n'avait pas assez de difficultés et que cela ne les intéresse pas dans ces conditions !

VILLE	Votre ville/EPCI a t'il signé un CLS?	Veillez résumer ce qui est mis en route	Comment ce CLS se met-il en place, au niveau méthodologique?	Avez-vous d'autres remarques relatives à la mise en place des CLS?
BOURGOIN-JALLIEU	Projet en cours	<p>La ville prépare un Plan Local de Santé qui concernera le territoire communal.</p> <p>A terme ce PLS devrait déboucher sur un CLS; la signature est envisagée pour le dernier trimestre 2012.</p>	<p>La 1ère étape du PLS est la constitution du groupe de pilotage. Un séminaire (décembre 2011) réunira tous les acteurs des champs du soin, du médico-social et de la prévention. L'objectif est de définir des orientations qui se traduiront en axes prioritaires puis en fiches-action. Au-delà, un contrat sera signé avec l'ARS à partir des thèmes du PLS qui seront en lien avec le projet régional de santé.</p>	Pas de réponse
BREST	Non	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse
CHATEAUROUX	Projet en cours	<p>Après proposition à d'autres communes, de participer à ces travaux et à signer éventuellement un CLS, une commune était intéressée mais s'est déclinée restant "frileuse" sur ce projet mal connu et craignant un engagement financier.</p> <p>Le territoire serait donc la ville de Châteauroux. Les thématiques seraient les thématiques prioritaires ASV mais rien n'est défini. Un diagnostic est en cours (ORS du Centre). L'ARS souhaite la signature d'un CLS d'ici le 31/12/2011.</p>	<p>Contact établi entre le DT 36 de l'ARS et l'élue à la Santé Publique. Divers contacts entre élue Ville de Châteauroux et élus autres communes Pendant l'été, réunion ACSE /ARS/Ville/ORS Centre.</p> <p>Septembre: réunion ACSE/ARS/Ville dans le cadre de l'ASV afin de définir le contenu de ce CLS Retour du diagnostic ORS lors d'une réunion programmée le 03/11/2011</p>	<p>Informations incertaines notamment concernant le financement du poste de l'animateur du CLS Flou concernant le contenu du CLS: doit-on faire uniquement apparaître le volet prévention?</p> <p>Délai TRES court puisque ARS souhaite CLS signé d'ici fin 2011 alors que le diagnostic ne sera présenté que le 03/11 et beaucoup de réflexion et de questions encore à mener.</p>
DIJON	Non	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse
GRAND NANCY (CU)	Projet en cours	<p>Réflexion entamée avec l'ars de Lorraine et le DDCS 54 (dans le cadre d'une équipe projet associant ces 2 partenaires, le Grand Nancy et la ville de Nancy) sur la méthode.</p> <p>Il s'agit d'élaborer un contrat cadre avec de grandes orientations et priorités en se basant sur l'existant : le volet santé du Projet Urbain de Cohésion Social (P.U.C.S) élaboré en 2007 lors de la signature des C.U.C.S. qu'il s'agit de réactualiser et de compléter, notamment d'un volet "santé environnementale" (prise en compte du PRSE 2) Le CLS concernera le territoire du Grand Nancy (20 communes)</p>	<p>Non validé politiquement à ce jour mais les grands principes sont : démarche participative avec des élus et la société civile (à travers le Conseil de développement durable de la Communauté urbaine du Grand Nancy)</p>	<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - approche culturelle différente avec l'arS pour la mise en place cette démarche participative - nécessité d'obtenir des éléments de connaissances que détient l'arS (les schémas sont en cours d'élaboration) et difficulté de les avoir sur des territoires infra départementaux (en Lorraine les conférences de territoires sont à l'échelon des départements) <p>Nécessité d'avoir un interlocuteur de l'ARS au "bon niveau"</p>

VILLE	Votre ville/EPCI a t'il signé un CLS?	Veuillez résumer ce qui est mis en route	Comment ce CLS se met-il en place, au niveau méthodologique?	Avez-vous d'autres remarques relatives à la mise en place des CLS?
<p>LA ROCHELLE</p>	<p>Projet en cours</p>	<p>La Municipalité a accepté de s'engager dans la démarche en mars 2011. Le CLS porte sur le territoire communal, et pourrait, à terme, être ouvert à la Communauté d'agglomération ou aux communes qui souhaiteraient participer.</p> <p>Le premier comité de pilotage s'est réuni le 6 juillet. Il est composé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la Ville de La Rochelle - l'Agence Régionale de Santé (ARS) - la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) - la Communauté d'Agglomération de La Rochelle - le Conseil Général - l'Education Nationale - le Centre Communal d'Action Sociale - la Maison Associative de la Santé - le Centre Hospitalier de La Rochelle - la Caisse Primaire d'Assurance Maladie - le Régime Social des Indépendants (RSI) - la Mutualité Sociale Agricole (MSA) - la Caisse d'Allocations Familiales <p>Une lettre de cadrage signée par la Ville, l'ARS et la Préfecture et précisant les engagements des trois parties a été transmises aux partenaires. Un comité technique composé des techniciens représentant chacune des structures du copil se réunira deux fois cet automne (octobre / novembre) afin d'avancer sur un état des lieux. La définition des priorités est prévue pour la fin 2011. Des groupes de travail thématiques se réuniront pour élaborer des propositions d'actions, durant le premier semestre 2012. La signature est attendue pour mi 2012.</p>	<p>Avec l'accord des membres du comité de pilotage, il a été convenu de réaliser un état des lieux du territoire, à la suite duquel les priorités seront discutées et retenues. Cet état des lieux consiste en une synthèse des éléments diagnostics disponibles auprès des différentes instances composant le comité de pilotage.</p> <p>L'équipe projet composée de 2 animatrices territoriales de l'ARS et 2 chargées de projet du service Santé de la Ville travaillent à l'élaboration de cet état des lieux (collecte, rédaction, animation des comités techniques, conduite d'entretiens qualitatifs) qui porte sur :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- contexte (présentation du territoire, de la démarche, des pilotes) 2- données sociodémographiques 3- données sanitaires <ul style="list-style-type: none"> • objectives : synthèse des études, bilan d'activités, diagnostics ASV... • subjectives : données collectées lors d'entretiens entre l'équipe projet et les référents techniques et/ou autres personnes ressources du territoire 4- ressources du territoire <ul style="list-style-type: none"> • offre de soins • promotion de la santé - prévention 5- conclusions <p>Ce travail devrait se terminer en novembre 2011.</p>	<p>Questions qui restent posées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Rochelle compte plusieurs quartiers CUCS sur lesquels une démarche ASV est engagée. Quelle articulation entre ASV et CLS ? - Une coordination des actions est-elle prévue après la signature d'un Contrat Local de Santé ? par qui ? - Quelle place et quelle mise en œuvre de la concertation avec les habitants ?
<p>LOMME</p>	<p>Projet en cours</p>	<p>Il s'agit d'un CLS commun pour les 3 communes associées (LILLE LOMME HELLEMES). Une première réunion a eu lieu le 8 juillet 2010 en présence de l'ARS et des élus à la Santé des 3 communes. Une nouvelle rencontre doit avoir lieu prochainement, entre élus, pour déterminer quelles seront les territoires concernés et les thématiques abordées.</p>	<p>La réponse à cette question ne pourra intervenir qu'après la rencontre des élus citée ci-dessus.</p>	<p>Pas de réponse</p>

VILLE	Votre ville/EPCI a t'il signé un CLS?	Veillez résumer ce qui est mis en route	Comment ce CLS se met-il en place, au niveau méthodologique?	Avez-vous d'autres remarques relatives à la mise en place des CLS?
LONGWY	Non	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse
LORIENT	Non	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse
LYON	Projet en cours	Ns sommes dans l'écriture d'un plan local de santé: santé environnementale et prévention santé en vue de travailler un CLS avec l'ARS Rhône alpes au cours de 2012	Pas de réponse	Pas de réponse
MARSEILLE	Oui	<p>Le CLS Marseille est le 1er à avoir été signé en France. Il faisait suite à un projet visant à expérimenter la négociation et la rédaction d'un CLS entre l'état et une collectivité locale, la commune de Marseille, sur des thématiques recouvrant le champ de compétence de l'ARS.</p> <p>Le CLS a été signé le 22 juin 2010. Il couvre le territoire de la commune de Marseille et huit thématiques ont été retenues (Santé Mentale et psychique, Santé et habitat, Vieillesse, VIH/hépatites, Addictions, Accès aux soins, Nutrition, Vigilance Sanitaire). Il acte également une gouvernance partagée Etat/Ville.</p>	<p>Une nécessité s'est rapidement fait jour, à savoir : établir un diagnostic partagé. Un comité de pilotage plénier (COFIL) a été installé et un Comité de pilotage restreint (DDASS devenue ARS-DT, Ville de Marseille, CPCAM) a été chargé de préparer les séances du COFIL plénier et de prendre les décisions nécessaires à l'avancée de la démarche entre ces séances.</p> <p>Dans le cadre de la gouvernance partagée, deux chefs de projets ont été désignés (1Etat, 1Ville).</p> <p>Des groupes de travail thématiques co-animés (Etat/Ville) composés de représentants des différentes institutions parties prenantes du projet ce sont mis en place.</p> <p>Des temps de travail et d'échanges avec les animateurs des groupes de travail ont été co-animés (Chefs de projets Etat/Ville), l'ensemble constituant l'équipe projet.</p> <p>Enfin, un groupe évaluation a été créé pour proposer au COFIL des indicateurs de processus et des indicateurs sur les plans d'actions.</p>	<p>Le diagnostic partagé et l'analyse des besoins de santé sur le territoire pris en compte est un préalable.</p> <p>La co-gouvernance nous semble aussi une nécessité. La question des moyens affectés au CLS et/ou aux actions (humains comme financiers) est extrêmement prégnante.</p> <p>Nous sommes aujourd'hui, à l'aune du premier bilan puisque le CLS marseille1 arrive à son terme.</p>

VILLE	Votre ville/EPCI a t'il signé un CLS?	Veuillez résumer ce qui est mis en route	Comment ce CLS se met-il en place, au niveau méthodologique?	Avez-vous d'autres remarques relatives à la mise en place des CLS?
METZ	Non	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse
MONTPELLIER	Non	Pas de réponse	Pas de réponse	peu ou pas d'infos de la part des ARS
MONTREUIL	Projet en cours	<p>Un "programme local de santé publique" (PLSP) est en travail depuis plusieurs années. Il va vers un point d'orgue les 21 et 22 octobre à travers une conférence locale de santé, qui permettra de préciser les actions spécifiques à inclure dans le CLS pour une signature souhaitée avant la fin 2011.</p> <p>Tout le territoire communal est concerné, les principales thématiques travaillées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ accès aux soins / prévention; ▪ habitat -santé (entrée précarité : saturnisme, monoxyde de carbone, humidité - mycotoxines - pathologies respiratoires, dignité); ▪ risques environnementaux et technologiques (sites classés, sols pollués, électromagnétisme, bruit / prévention auditive); ▪ prévention de l'obésité infantile / équilibre alimentaire / activité; ▪ santé - migrants; ▪ adolescents; ▪ personnes âgées; ▪ santé mentale; ▪ démarche coopérative en santé / développement social. <p>Le PLSP représente également le volet- santé de l'agenda 21 / plan climat, certains axes impacteront les dispositifs d'aménagement / urbanisme (OPAH-RU, PNRQAD, Eco-quartier, circulations douces)</p>	<p>Le PLSP a été élaboré en groupes de travail intersectoriels et forums habitants. Les services municipaux de la direction de la santé : SCHS, Saturnisme, ASV, CMS, Handicap, ont constitué le groupe de pilotage organisant et dynamisant la démarche. La conférence de santé est la charnière entre ce travail et la rédaction du CLS, en sélectionnant les axes du PLSP à contractualiser avec l'État</p>	<p>Il faut regretter la fonction purement symbolique des CLS, qui n'ouvrent à aucun financement et risquent de participer au démantèlement des dispositifs actuels pertinents, en particulier les ASV. Il conviendra d'être vigilant sur ce point.</p>

VILLE	Votre ville/EPCI a t'il signé un CLS?	Veuillez résumer ce qui est mis en route	Comment ce CLS se met-il en place, au niveau méthodologique?	Avez-vous d'autres remarques relatives à la mise en place des CLS?
MULHOUSE	Projet en cours	<p>Le Contrat Local de Santé est en cours d'élaboration. Il couvrira le territoire de la Ville de Mulhouse et portera sur 11 priorités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prévention du surpoids et maladies cardiovasculaires - amélioration de la prévention, du dépistage et de l'accompagnement des cancers - amélioration de l'accès aux soins, aux droits et à la prévention des publics vulnérables - soutien et renforcement des démarches participatives et communautaires en matière de santé - meilleure prise en charge de la santé de l'enfant - renforcer l'accès aux soins dans les quartiers prioritaires - mieux prendre en compte la santé mentale et la souffrance psychique dans la cité - prévenir et réduire les conduites à risques - développer l'observation de la santé - développer des actions en matière de santé environnementale - consolider l'Atelier Santé Ville <p>Des groupes de travail composés d'acteurs locaux se réunissent autour de ces différentes thématiques, pour identifier l'existant, les actions à renforcer, les axes à développer. La signature est prévue en décembre 2011</p>	<p>Un comité de pilotage, composé des décideurs politiques : instance de validation du périmètre, des orientations et des engagements financiers</p> <p>Un comité opérationnel, composé des techniciens des instances représentées au comité de pilotage : prépare les rencontres du comité de pilotage, fait le lien avec les propositions des groupes de travail.</p> <p>Des groupes de travail : composés d'acteurs locaux ils réunissent autour des différentes thématiques, pour identifier l'existant, les actions à renforcer, les axes à développer, les indicateurs d'évaluation. Copilotage Ville-ARS de l'ensemble de ces instances.</p>	<p>Calendrier très contraint qui empêche une démarche citoyenne et participative : pas le temps pour un diagnostic partagé. Il faut prévoir l'élaboration du CLS sur la durée, prévoir la possibilité d'y ajouter des avenants. Il est favorisant de s'appuyer sur un Plan Local de Santé lorsqu'il existe, ou un diagnostic récent.</p>
NANCY	Projet en cours	CLS avec le Grand Nancy	Voir avec le Grand Nancy	Pas de réponse
NIMES	Projet en cours	CLS sur l'ensemble de la Ville, incluant un atelier santé ville Projet de signature 1er trimestre 2012	Phase de portrait de santé réalisée par un prestataire groupe de travail thématiques	difficile de bouger les partenaires qui se sentent peu concernés
ORLEANS	Projet en cours	Il s'agit d'un CLS sur l'ensemble du territoire de la ville, portant sur un programme d'actions organisées sur trois axes : accès à la santé : soins, droits, prévention Souffrance psychique, mal être, Nutrition, maladies chroniques. Parmi les actions figurent la réalisation de deux maisons de santé pluridisciplinaire en quartiers CUCS	Son élaboration a été rendue possible à partir d'un diagnostic partagé en santé réalisé sur l'ensemble de la ville avec un focus particulier sur quatre de ses quartiers, l'année dernière. Sur la base de ce diagnostic, des besoins priorités, un programme local de santé a été élaboré et servi de base pour le CLS	Pas de réponse

VILLE	Votre ville/EPCI a t'il signé un CLS?	Veuillez résumer ce qui est mis en route	Comment ce CLS se met-il en place, au niveau méthodologique?	Avez-vous d'autres remarques relatives à la mise en place des CLS?
PERPIGNAN	Projet en cours	Validation par le conseil municipal d'aller vers un contrat local de santé (juin 2011) sur l'ensemble du territoire communal (élargissement de la démarche de l'ASV au delà des quartiers sensibles donc une focale particulière sur les inégalités sociales de santé.) Signature d'un contrat de préfiguration avant la fin de l'année (document en cours de rédaction)	<p>1 Engagement ARS et Ville dans un contrat de préfiguration qui définira la méthodo et la date prévisionnelle de signature du CLS (à priori aujourd'hui date prévue de signature du CLS 4^{ème} trimestre 2012)</p> <p>2 Méthodologie de démarche de projet (comité de pilotage, groupes techniques de travail)</p> <p>3 Aide méthodologie d'un cabinet (diagnostic partagé, axes stratégiques thématiques et/ou populationnelles, actions +assistance conseil): appel d'offres en cours. Financement ARS/ACSE/VILLE)</p> <p>4 Un choix à priori, qui devra être conforté durant la période de construction du CLS de partir sur quelques thématiques et population pour lesquelles, il existe déjà des dynamiques partenariales</p>	<p>Ces contrats locaux nécessitent une bonne connaissance des relais à avoir au sein des ARS, une mobilisation politique forte.</p> <p>Une question centrale demeure à mon sens sur le fait que ces politiques locales de santé peuvent être facteur d'inéquité (question du territoire pertinent et de l'engagement de chacun de ces territoires) voire d'empilement selon le champ du CLS (promotion de la santé, champs médico social etc..) et le positionnement des conseils départementaux</p> <p>Une assise encore insuffisante des ARS puisqu'il existe toujours d'autres programmes de santé émanant des organisations centrales</p>
QUIMPER	Non	Nous y réfléchissons mais nous ne savons pas par quel bout le commencer et pourtant c'est très important car nous n'aurons pas de financement autrement pour nos actions de santé publique.	Pas de réponse	Pas de réponse
REIMS	Projet en cours	CLS sur le territoire de la Ville de Reims en cours d'élaboration avec l'ARS	<p>Etape actuelle =</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise en commun mutuelle de données (actions de santé subventionnées, état des lieux des actions santé menées sur la ville, etc...) - 3 réunions de travail SCHS - ARS + 1 rencontre ARS - SCHS et Direction de la Politique de la Ville et de l'Habitat de la Ville pour actualiser les diagnostics ASV réalisés sur deux quartiers en 2005/2006/2007. 	Difficultés méthodologiques et disponibilité de l'ARS (plusieurs réunions reportées sur un an de travail)

VILLE	Votre ville/EPCI a t'il signé un CLS?	Veuillez résumer ce qui est mis en route	Comment ce CLS se met-il en place, au niveau méthodologique?	Avez-vous d'autres remarques relatives à la mise en place des CLS?
RENNES	Projet en cours	<p>Nous travaillons aujourd'hui avec les services en interne de la Ville de Rennes sur les priorités de santé afin d'identifier des perspectives de travail à approfondir via un Contrat Local de Santé. Il ressort déjà un intérêt pour la mise en place d'un système d'observation partenarial des problématiques de santé sur le territoire.</p> <p>Les autres champs qui pourraient être développés touchent à la santé mentale, à la prise en compte des problématiques environnementales à travers les études d'impact santé ou la qualité de l'Air Intérieur, l'accès aux soins.</p>	<p>Aujourd'hui l'ARS ne nous sollicite pas. Les cadres de l'ARS nous ont dit être débordés. Ils énoncent la possibilité d'un appui méthodologique mais sans réelles orientations (bien qu'il existe depuis l'été des éléments de cadrage)</p> <p>En outre, le Projet régional stratégique n'est pas encore finalisé.</p>	<p>Le CLS pourrait être un véritable outil de développement des thématiques santé sur le territoire mais l'échelon Ville n'y est pas toujours reconnu et les objectifs de l'ARS semblent plus être de l'ordre de l'affichage quantitatif que de la réflexion stratégique de l'organisation de la prévention et la cohérence des actions sur le territoire.</p>
SAINT PAUL Réunion	Projet en cours	<p>La signature du CLS était programmée pour la fin 2011 portant sur l'ensemble de la Commune, des réunions préparatoire (COPIL et Groupe de travail) ont été réunis entre l'ARS , l'Etat, ... sur la période de décembre 2010 a juillet 2011 Démarche ascendante et descendante, et participative</p> <p>Caractéristiques : Volonté politique d'élaborer une politique locale de santé, Implication des acteurs de proximité santé-social, Participation des habitants, Réalisation d'un diagnostic local partagé et participatif, Evaluation en continue</p> <p>Acteurs concernés : Etat Commune ou communauté de communes CG Professionnels de la santé et autres (social, environnement...) Associations Habitants et usagers</p>	<p>Une équipe projet Rôle : Animer et suivre les travaux d'élaboration du CLS, préparer les séances du COPIL, émettre des propositions au COPIL pour faire éventuellement évoluer le plan d'action, solliciter le COPIL pour toute orientation et pour les décisions nécessaires entre les séances du COPIL, mettre en œuvre le plan d'action, saisir le COPIL de toute difficulté nécessitant un arbitrage, coordonner la mise en place des actions et des personnes qui en sont chargées.</p> <p>Un comité de pilotage Rôle : Valider les axes stratégiques et les priorités d'action, Valider le programme d'actions, Assurer la mise en œuvre du CLS et son actualisation régulière, Contrôler périodiquement l'avancée du contrat et décider des ajustements, Déterminer les modalités d'évaluation, Décider des modalités de communication sur le CLS Articuler les priorités du CLS avec les schémas et les programmes des signataires, Saisir les acteurs institutionnels de priorités relevant de leurs compétences afin de faciliter la mise en œuvre opérationnelle du CLS.</p>	<p>Calendrier prévisionnel lancement de la démarche:</p> <p>10 février 2011 : installation du COPIL et lancement de la démarche</p> <p>Aout - septembre : définition des priorités et objectifs généraux par chaque groupe thématique</p> <p>Octobre : réunion du COPIL pour valider les priorités Octobre - novembre : élaboration du programme d'actions</p> <p>Novembre : validation du projet de CLS par le COPIL</p> <p>Décembre : signature par les partenaires</p> <p>Remarque : démarche suspendue par l'ARS dans l'attente de validation des Schémas régionaux, prévue en décembre 2011</p>

VILLE	Votre ville/EPCI a t'il signé un CLS?	Veuillez résumer ce qui est mis en route	Comment ce CLS se met-il en place, au niveau méthodologique?	Avez-vous d'autres remarques relatives à la mise en place des CLS?
SAINT-QUENTIN	Projet en cours	La Maison Médicale de Saint-Quentin qui regroupe tous les Services de Proximité susceptibles d'être offerts à la Population, de la petite enfance au Pôle Seniors, avec un Service d'Urgence de Proximité assuré par les Libéraux, en association avec le Centre Hospitalier, pivot du Territoire de santé, dans le cadre d'un Réseau Ville Hôpital propose un CLS axé sur la prévention et l'éducation, s'inspirant des réflexions de l'INPES sur la promotion de la santé dans le Territoire Aisne-Nord Haute Somme où tous les déterminants et indicateurs de santé sont au rouge.	Approbation du Maire (Ministre de la Santé) le 26 août 2011 Proposition à la Conférence de Territoire du 7 novembre 2011 Avis de l'ARS pour application début 2012	Notre proposition de CLS s'inscrit dans le cadre de la mise en place sur une durée de 5 ans des 5 Schémas d'organisation régionaux devant aboutir au Plan Stratégique Régional de Santé (PSRS) pour la Picardie et notamment des 3 premiers : 1) - Prévention (Veille, alerte, urgences, santé environnementale) 2) - Organisation des soins avec un volet ambulatoire et un volet hospitalier (loi HPSTP) 3) - Organisation médico-sociale avec les principes de subsidiarité et de continuité du parcours de vie.
SALON DE PROVENCE	Projet en cours	La ville de Salon-de-Provence a informé l'ARS PACA qu'elle souhaitait s'engager sur une démarche de CLS dans le cadre de la continuité du travail développé par l'Atelier Santé ville depuis 2002. A cet effet, un courrier a été adressé au directeur général de l'ARS en avril 2010. La délégation territoriale des Bouches du Rhône est également informée de cette demande. Nous restons dans l'attente d'un lancement général de la démarche au niveau départemental.	Une démarche CLS est actuellement expérimentée sur Martigues/Port de Bouc. Pour l'instant, il semblerait que l'ARS soit sur une phase de mise en commun de connaissances du territoire. A partir de ce travail, une thématique sera priorisée et travaillée en transversalité.	Pas de réponse

VILLE	Votre ville/EPCI a t'il signé un CLS?	Veuillez résumer ce qui est mis en route	Comment ce CLS se met-il en place, au niveau méthodologique?	Avez-vous d'autres remarques relatives à la mise en place des CLS?
STRASBOURG	Projet en cours	<p>Double contrat local de santé, un avec la Ville de Strasbourg, un avec la Communauté urbaine de Strasbourg, ces deux collectivités ayant des compétences différentes.</p> <p>Pour la Ville, prise en compte de compétences déléguées (CG : PMI et vaccinations ; Etat : santé scolaire et SCHS) et volontaristes (santé dentaire, promotion de la santé).</p> <p>Pour la CUS, 28 communes sont concernées au titre de la compétence communautaire acquise en 2003 de réaliser des documents d'orientation et de diagnostic communautaires (DDOC) santé.</p> <p>S'ajoutent la coordination des actions intercommunales proposées par des communes volontaires, ainsi que la mise en œuvre de compétences d'aménagement du territoire.</p>	<p>Lettre de mission conjointe d'un copilote ARS et d'un copilote Ville-CUS, validée en mars 2011 lors d'un comité de pilotage élargi au delà des signataires (ARS, préfecture, Ville, CUS + assurance maladie (CPAM et régime local), Education nationale, en présence des représentants des autres services de l'Etat (DRJSCS, DDCS).</p> <p>Groupes de travail partenariaux thématiques pour ancrer les actions du CLS dans le PRS et le PSRS, en même temps que dans la politique de santé de la Ville et de la CUS, et prendre en compte autant que possible les priorités des autres partenaires. (Perspective d'extension des signataires à l'Education nationale, en cours d'exploration)</p> <p>Affinage des priorités au cours de deux copil (20 juin et 4 octobre) : émergence de projets expérimentaux au niveau de la Ville, regroupant plusieurs priorités de santé publique.</p> <p>Durée : 3 ans (2012-2014) Délibérations programmées le 25/11/11 pour la CUS et le 28/11/11 pour la Ville, avec signature entre le 5 et le 10 décembre : axes stratégiques, objectifs et actions expérimentales + modalités de validation des autres actions.</p> <p>Avenant prévu au 1er semestre 2012 pour enrichir le CLS d'actions prioritaires issues du PRAPS en cours d'actualisation</p>	<p>Le contrat a été élaboré avec un objectif transversal de réduction des inégalités d'accès à la prévention et aux soins, intégré à tous les axes.</p> <p>Pour la CUS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un observatoire local de santé à l'échelle de la CUS - Inscrire la santé dans toutes les politiques portées par la CUS - Soutenir les communes volontaires de la CUS dans la mise en place d'actions de promotion de la santé - Travailler à la mise en cohérence sur le territoire <p>Pour la Ville :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diminuer la prévalence du surpoids et de l'obésité chez les enfants (de la prévention à la prise en charge, avec aspects médicaux et promotion de l'activité physique et amélioration comportements alimentaires) - Réduire les inégalités territoriales et sociales de santé pour améliorer l'accès à la prévention, à la promotion de la santé et aux soins (dont le développement des maisons de santé urbaines) - Développer les incitations à la mobilité active en vue de lutter contre les maladies chroniques - Prévenir les conduites à risques - Améliorer l'observation de la santé - Articulation et complémentarité entre institutions partenaires - Animation territoriale pour assurer la mise en œuvre du CLS

VILLE	Votre ville/EPCI a t'il signé un CLS?	Veuillez résumer ce qui est mis en route	Comment ce CLS se met-il en place, au niveau méthodologique?	Avez-vous d'autres remarques relatives à la mise en place des CLS?
VALENCE	Projet en cours	<p>Le plan local de santé est décliné sur le territoire valentinois et s'organise en plusieurs axes : observation de la santé, prévention primaire, secondaire et tertiaire.</p> <p>Le Plan Local est actuellement en cours de finalisation, deux derniers groupes de travail sont prévus d'ici la fin de l'année.</p>	<p>Depuis bientôt deux ans, la Ville de Valence, en lien avec de nombreux partenaires, travaillent à l'écriture d'un plan Local de Santé, à travers le Comité de Pilotage de l'Atelier Santé Ville. Cette démarche de planification doit permettre de définir des priorités et objectifs à poursuivre, sur diverses thématiques et publics à Valence.</p> <p>Ce travail fait l'objet de rencontres régulières avec l'équipe de l'ARS, les différents axes étant construits en lien avec les priorités du Plan Stratégique Régionale de Santé Rhône-Alpes.</p>	Pas de réponse
VANDOEUVRE LES NANCY	Projet en cours	Projet pris en charge par la communauté urbaine de Grand Nancy	Pas de réponse	Pas de réponse
VAULX EN VELIN	Non	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse
VILLENEUVE D'ASQ	Non	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse